

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX

La Société Ecobank Guinée SA, représentée par son département des Moyens Généraux, dénommé EBS, au titre du marché relatif aux travaux de rénovation de l'agence de Bonfi, à Conakry, en présence du représentant de l'entreprise exécutante **MT SOLUTION** déclare que : (cochez la mention utile)

La réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du :

La réception est prononcée avec réserves à la date du 08/11/24 assortie des réserves listées ci-après.

La réception est refusée - différée pour les motifs suivants : (rayez la mention inutile)

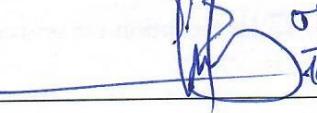
.....
.....
.....

La signature du procès-verbal de réception et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

– Pour l'entreprise d'exécution ;

MT SOLUTION		
Fonction	Noms	Signatures
Responsable Set	Mamadou Salim Diallo	
Ingénieur	Ousmane Camara	

– Pour le maître d'ouvrage ;

ECOBANK GUINEE SA		
Fonction	Noms	Signatures
Responsable des moyens généraux	Mr Habib BOKOUM	
Agent des moyens généraux	Mr Mohamed Bokar BANGOURA	Mo. Bokar 08/11/24
Chef d'agence	Mr Lansana TRAORE M. Lansana Traore	
IT	Ibrahima Konaté	 08/11/24

– Pour le cabinet-conseil ;

Cabinet IBS		
Fonction	Noms	Signatures
Architecte	Ousmane SIDIBE	
Ingénieur travaux	Alpha Amar BARRY	
Directeur Général	Ibrahima BARRY	

Les parties prenantes conviennent que les travaux nécessités par les réserves ci-dessous, feront l'objet d'une contre-visite le 10/11/24. L'entreprise s'engage à lever l'ensemble des réserves dans le délai imparti.

Fait à Conakry le 08/11/24 en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.